

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection144_Correspondance de Hugues-Iéna Darcy à François Guizot : 1859-1872](#)[Item](#)[Paris, le 27 mai 1864, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot](#)

Paris, le 27 mai 1864, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot

Auteurs : Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Finances](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1864-05-27

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 29, AN : 163 MI 42 AP 144 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880), Paris, le 27 mai 1864, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot, 1864-05-27.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5997>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 20/03/2024

30

Dinault matin

14 mai 1869

Cher Monsieur je vous ai frappé
involontairement à votre porte et
on m'a appris votre départ
pour la campagne. J'allais
vous entretenir de mes impressions
de voyage dans le midi où
mon excursion s'est prolongée
au delà de mes prévisions.
J'ajournerai ma causerie au
jour où vos affaires vous
ramèneront à Paris; je
vous serai de compagnie de
m'arriver de vos projets de
retour. Il se trouve à mon
ami à Paris les esprits
gouvernementaux un peu troublés
par les amendements proposés

par la Commission du Corps
Legislatif par la loi du
Consent. generaux. Elle eulam
la nomination du Secrétaire
par le Consent. : l'insertion du
nom du Dotation au pres.
Verbet. De pourson beaucoup
plus étendu en la m. Consent
1. d'attacher le Directeur et le
Directeur du tout le Dept.
- exécution de Chemin de fer
2. grand. Communication et
de Chemin commun ; le
droit de Détermination si la
2^e partie sera confi. aux
Ingénieurs ou aux agents. Voyez
le droit actuel de Statues
par le Dotation de chemin et
de exécution de fer ; la
limitation de Dotation
obligatoires à deux ou trois
Société Souterrain tout le
Système de Dotation isant

abandonner
Consent. la
exécution
en la m.
ou en la
à une D.
Le
fait un
in projet
approuv.
primaires
Hypothèque
condition
Sury et
pours
se m.
2^e abo
Nam
se flo
qu'1
et de
mission

Le Cons
 Dan
 Eclairc
 Vaile
 Action de
 proci.
 Courant
 Comman
 tion et le
 Doyent.
 on Vira
 tion et
 le
 Si la
 fi. au
 s'agit. Voyez
 Statues
 abien et
 ; la
 perty
 on hon
 tout le
 isant

abandonner à la Direction 2. Max
 Consent. Le amendement paraît
 nécessaire : je ne connais personne
 qui n'ait eu un contact sérieux
 ou qui n'ait donné une base réelle
 à une décentralisation véritable.

Le Conseil d'Etat paraît avoir
 fait un accueil plus que froid
 au projet de loi qui lui a été
 apporté. Concernant l'instruction
 primaire : on a rejeté la
 disposition qui supprimait la
 condition du baccal. pour
 l'entry que l'université tenait
 pour le maintien du baccal ;
 et Mr Duruy qui voulait
 d'abord la suppression a
 ramené à la fois l'heure d'entrée
 et flottant. Il en résulte
 qu'il y a eu depuis de fait
 et de tenu dans les actes
 ministériels : cela ne fait pas

regrettable au point de vue
du gouvernement lorsqu'il s'agit
pour lui d'obtenir du corps
législatif le vote d'une loi
contraire à ses sympathies.

La situation en matière
paraît devoir être laborieuse:
à moins en particulier que les
Israëlites par impossible que les
Catholiques ou la gauche
protestante d'entendement
peut mettre hors l'étrange
représentation qui a donné
depuis plusieurs années une
existence locale : mais on
s'attend sous la troisième
à la modification partielle
à la composition anormale
d'action déterminée on
abrupte par le caprice de la
préfecture. Quoiqu'il en soit
on ne peut se commander qu'il
y ait un certain état, même
dans le corps législatif, et que le
votant ne soit fondé à pas

306
(suite)